

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JANVIER 2006

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 16 janvier 2006, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Madame et Messieurs les conseillers, Carine Lachapelle, Normand Girouard, Normand Gravel et Denis Lacasse, sous la présidence de Madame Déborah Bélanger, mairesse et présidente de l'assemblée.

Messieurs les conseillers Yves Sigouin et André Tremblay sont absents.

Monsieur Alain Deslauriers, directeur général, et Madame Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

027/16-01-06

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en retirant l'item suivant :

C.1 Nomination au Comité consultatif d'urbanisme,

en ajoutant l'item suivant :

E.1 Avis de motion : Règlement modifiant les règlements numéros 28 et 41 constituant le Comité consultatif d'urbanisme

et en reportant l'item suivant :

L.1 Soirée bénéfice de la S.D.C. de L'Annonciation.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

Que le nouvel ordre du jour adopté modifie le contenu de la résolution numéro 026/09-01-06 adoptée le 9 janvier 2006.

A Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil sortant du 12 décembre 2005
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du nouveau Conseil élu du 12 décembre 2005
4. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2005 (1)
5. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2005 (2)
6. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2005 (3)

Période de questions du public

B Gestion financière (paiement des comptes, rapport budgétaire et virement de crédits)

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JANVIER 2006

- C Gestion administrative**
 - 1. Nomination au Comité consultatif d'urbanisme - *retiré*
- D Contrat et appel d'offres**
- E Avis de motion**
 - 1. *Avis de motion : Règlement modifiant les règlements numéros 28 et 41 constituant le Comité consultatif d'urbanisme*
- F Adoption des règlements**
- G Sécurité publique (protection contre l'incendie et sécurité civile)**
- H Transport routier (travaux publics, voirie...)**
- I Hygiène du milieu**
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire**
- K Loisirs et culture (bibliothèque, centre communautaire, loisirs...)**
- L Divers**
 - 1. Soirée bénéfice de la S.D.C. de L'Annonciation - *reporté*
 - 2. Demandes diverses d'organismes pour 2006
 - 3. Demande de la Paroisse de Sainte-Véronique
 - 4. Appui à la Société de développement du réservoir Kiamika

Période de questions du public

- M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

ADOPTÉE

028/16-01-06

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL SORTANT DU 12 DÉCEMBRE 2005

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil sortant du 12 décembre 2005;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil sortant du 12 décembre 2005 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

029/16-01-06

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU NOUVEAU CONSEIL ÉLU DU 12 DÉCEMBRE 2005

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du nouveau Conseil élu du 12 décembre 2005;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du nouveau Conseil élu du 12 décembre 2005 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

030/16-01-06 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2005 (1)**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance spéciale du nouveau Conseil élu du 19 décembre 2005 (1) à 19h30;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du nouveau Conseil élu du 19 décembre 2005 (1) à 19h30 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

031/16-01-06 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2005 (2)**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance spéciale du nouveau Conseil élu du 19 décembre 2005 (2) à 19h45;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du nouveau Conseil élu du 19 décembre 2005 (2) à 19h45 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

032/16-01-06 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2005 (3)**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance spéciale du nouveau Conseil élu du 19 décembre 2005 (3) à 20h00;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du nouveau Conseil élu du 19 décembre 2005 (3) à 20h00 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

La seule question adressée aux membres du Conseil porte sur l'entretien des chemins d'hiver.

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION **RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 28 ET 41
CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Monsieur le conseiller Normand Girouard donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement modifiant les règlements numéros 28 et 41 constituant le Comité consultatif d'urbanisme.

DIVERS

033/16-01-06 **DEMANDES DIVERSES D'ORGANISMES POUR 2006**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de :

- 200,00 \$ à la Fondation Lina Cyr (Maison des greffés du Québec);
- 200,00 \$ à « Place aux jeunes d'Antoine-Labelle ».

ADOPTÉE

034/16-01-06 **DEMANDE DE LA PAROISSE DE SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accéder à la demande de la Paroisse de Sainte-Véronique en leur laissant gratuitement la salle municipale du secteur Sainte-Véronique pour la célébration de la messe tous les dimanche à 11h00 pour la période du 8 janvier au 9 avril 2006.

ADOPTÉE

035/16-01-06 **APPUI À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA**

CONSIDÉRANT que les municipalités de Rivière-Rouge et de Chute-St-Philippe ont demandé que les îles de la Perdrix blanche au réservoir Kiamika soient reconnues à titre d'aire protégée;

CONSIDÉRANT que le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a aussi revendiqué ce statut;

CONSIDÉRANT que la Société de développement du réservoir Kiamika a demandé un moratoire aux autorités du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de façon à ne pas émettre de permis de coupe de bois sur les îles de la Perdrix blanche tant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs n'aura pas statué sur la recevabilité et la reconnaissance de l'aire protégée demandée pour lesdites îles;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer cette demande;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la Société de développement du réservoir Kiamika dans ces démarches auprès du ministère des Ressources naturelles relativement à l'obtention d'un moratoire

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JANVIER 2006

de façon à ne pas émettre de permis de coupe de bois sur les îles de la Perdrix blanche tant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs n'aura pas statué sur la recevabilité et la reconnaissance de l'aire protégée demandée pour lesdites îles.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

036/16-01-06 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h45.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe